



Conflit avec grands parents

Par **GIGI**, le **06/09/2008 à 13:42**

nous venons de gagner en première instance à savoir que les grands parents ont été déboutés de toutes leurs demandes et n'ont obtenu qu'une journée par mois pour notre enfant de 6 ans (ce que nous avions proposé). ils nous font maintenant une procédure pour appel car le premier jugement ne les satisfait apparemment pas. n'ont ils une chance d'obtenir plus ou moins ou devons nous nous attendre à voir ce premier jugement révisé dans sa totalité par les prochains juges ?
merci pour vos réponses.

Par **domi**, le **06/09/2008 à 19:44**

Bonsoir GIGI ,
Votre question ne peut pas obtenir de réponse réelle puisque seul le JAF qui connaît le dossier sera apte à prendre une décision .La seule chose que je puisse vous dire c'est que OUI le jugement peut être modifié mais dans quel sens.....? Seul l'intérêt de l'enfant sera pris en compte . bon courage Domi